



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2022 -
2025

0 - 25 ANS

Ville de

Le Barp

On est si bien ici !

PRÉAMBULE

I. LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA COMMUNE DU BARP

Le contexte 2

L'éducation au Barp en chiffres 3

II. L'OFFRE ÉDUCATIVE SUR LES DIFFÉRENTS TEMPS DES PUBLICS BARPAIS

*Carte d'implantation des services petite
enfance, enfance et jeunesse* 4

*Organisation du temps scolaire,
périscolaire et extrascolaire* 5

III. LES AMBITIONS ÉDUCATIVES POUR LE BARP

Organisation, suivi et pilotage 6

*Les axes éducatifs, objectifs et
plans d'action* 8

IV. UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION CONTINUE

PRÉAMBULE

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), mentionné à l'article D.521-12 du code de l'éducation, circulaire n°2013-017 du 6 février 2013 a été institué comme le moyen de fédérer les énergies présentes sur un territoire, pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif à la fois cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

La ville du Barp a souhaité faire de ce projet un outil de collaboration rassemblant les acteurs de l'éducation de la commune du Barp. Il s'inscrit dans la volonté de mieux répondre aux besoins des familles barpaises et fixe un horizon d'ambitions partagées.

Ce PEDT se veut évolutif afin de répondre aux besoins du territoire et de saisir les opportunités d'actions possibles de 2022 à 2025.

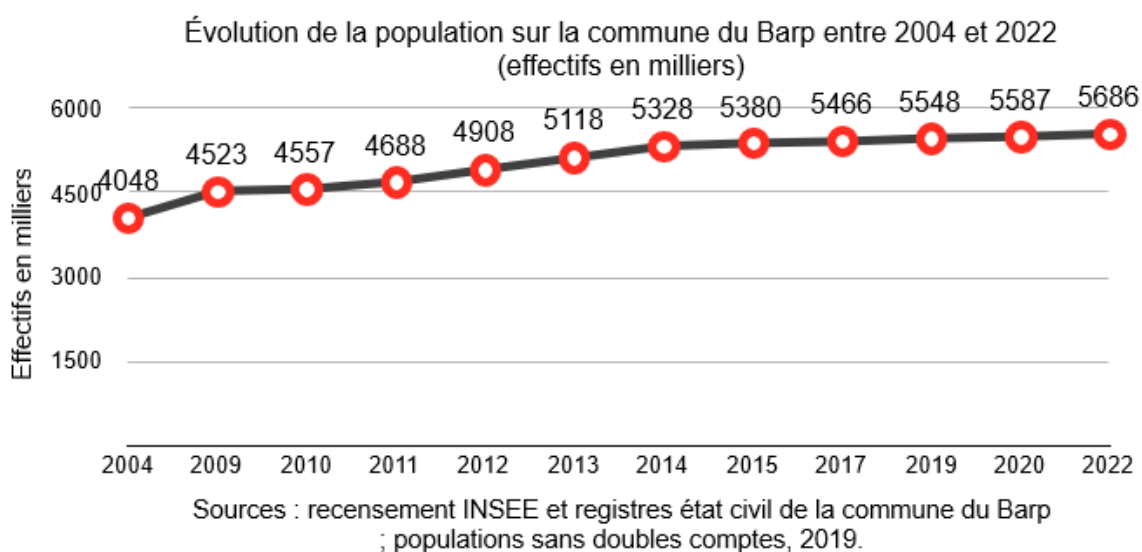
Le PEDT est un véritable outil pour faciliter le travail des acteurs engagés sur le terrain, qui accompagnent chaque jour les jeunes barpais et barpaises, et contribuent ainsi à leur développement et épanouissement.

Structuré autour de **4 axes stratégiques**, ce PEDT se décline via des plans d'action, co-construits avec les acteurs éducatifs locaux. Les actions menées feront l'objet d'une évaluation en continu sur les trois années du projet.

I. Les caractéristiques générales de la commune du Barp

A. Le contexte

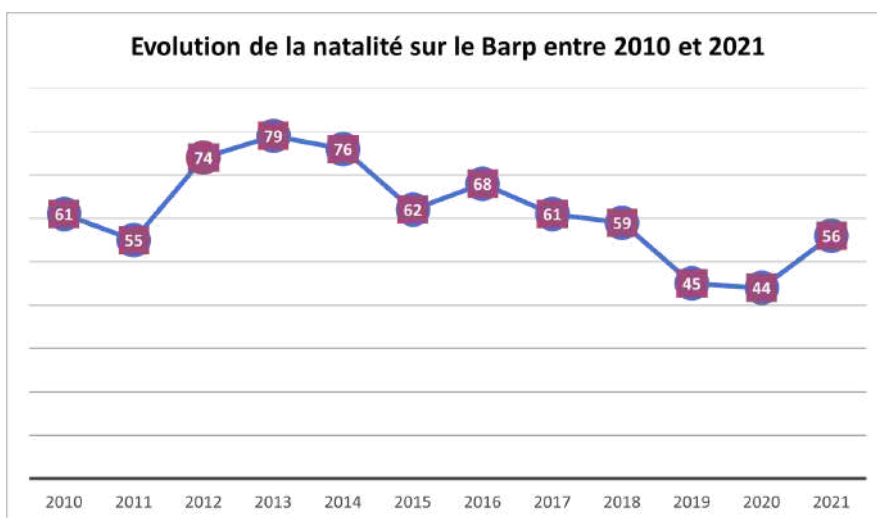
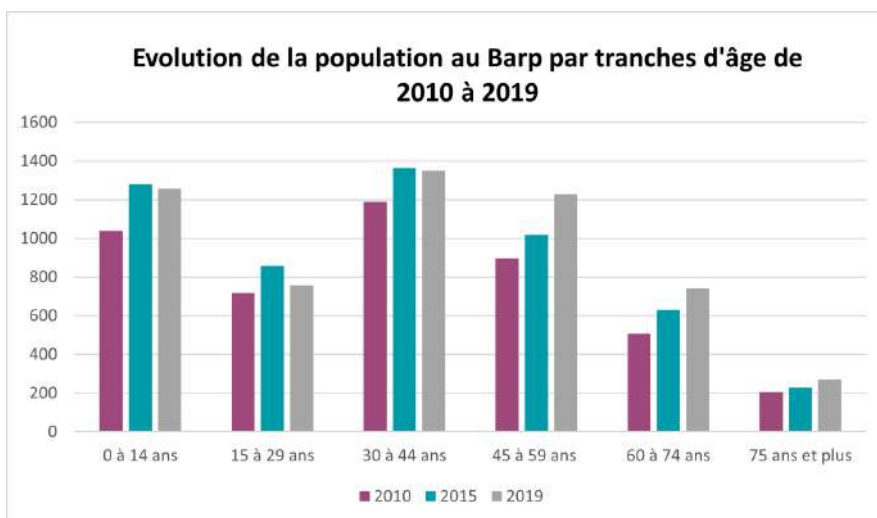
Situé sur le territoire de la communauté de communes du Val de L'Eyre, la commune du Barp compte 5686 habitants en 2022. La population de la commune du Barp n'a cessé de croître depuis 2004 passant de 4048 à 5686 habitants même si un ralentissement de l'augmentation de la démographie est constaté depuis 2014.



+ 25,7 %
d'augmentation
de la population
entre 2009 et
2022

$\frac{2009 - 2014}{+ 17,7 \%}$
 $\frac{2014 - 2022}{+ 6,7 \%}$

La structure générale de la population sur la commune du Barp se cristallise autour de deux tranches d'âge : celle de 0-14 ans et celle allant de 30 à 59 ans, donnant une indication quant au caractère de dynamisme démographique du Barp comportant à la fois une majorité d'individus en âge d'être actifs (taux d'activité de 80,4 % des 15 à 64 ans en 2019) et une grande proportion de personnes jeunes. Par ailleurs, il est à noter que cette part de la population 0-14 ans est celle qui a connu la plus grande augmentation entre 2010 et 2015 (+ 243 individus) avant de se stopper net entre 2015 et 2019 (- 25 individus) alors que la part de la population 45 à 59 ans a augmenté sur la même période (+ 211 individus entre 2015 et 2019). Ce phénomène s'explique notamment par la forte diminution des naissances domiciliées entre 2015 et 2019.



B. L'éducation au Barp en chiffres



Plus de 50
enfants accueillis à l'année au multi-accueil municipal "Les Fripounets"



Environ 42
assistantes maternelles présentes sur le Barp



636
enfants scolarisés dans les écoles publiques
195 en maternelle
441 en élémentaire



27 enseignants
65 personnels des administrations barpaises



Près de 560
enfants accueillis en accueil de loisirs périscolaire
200 en extrascolaire



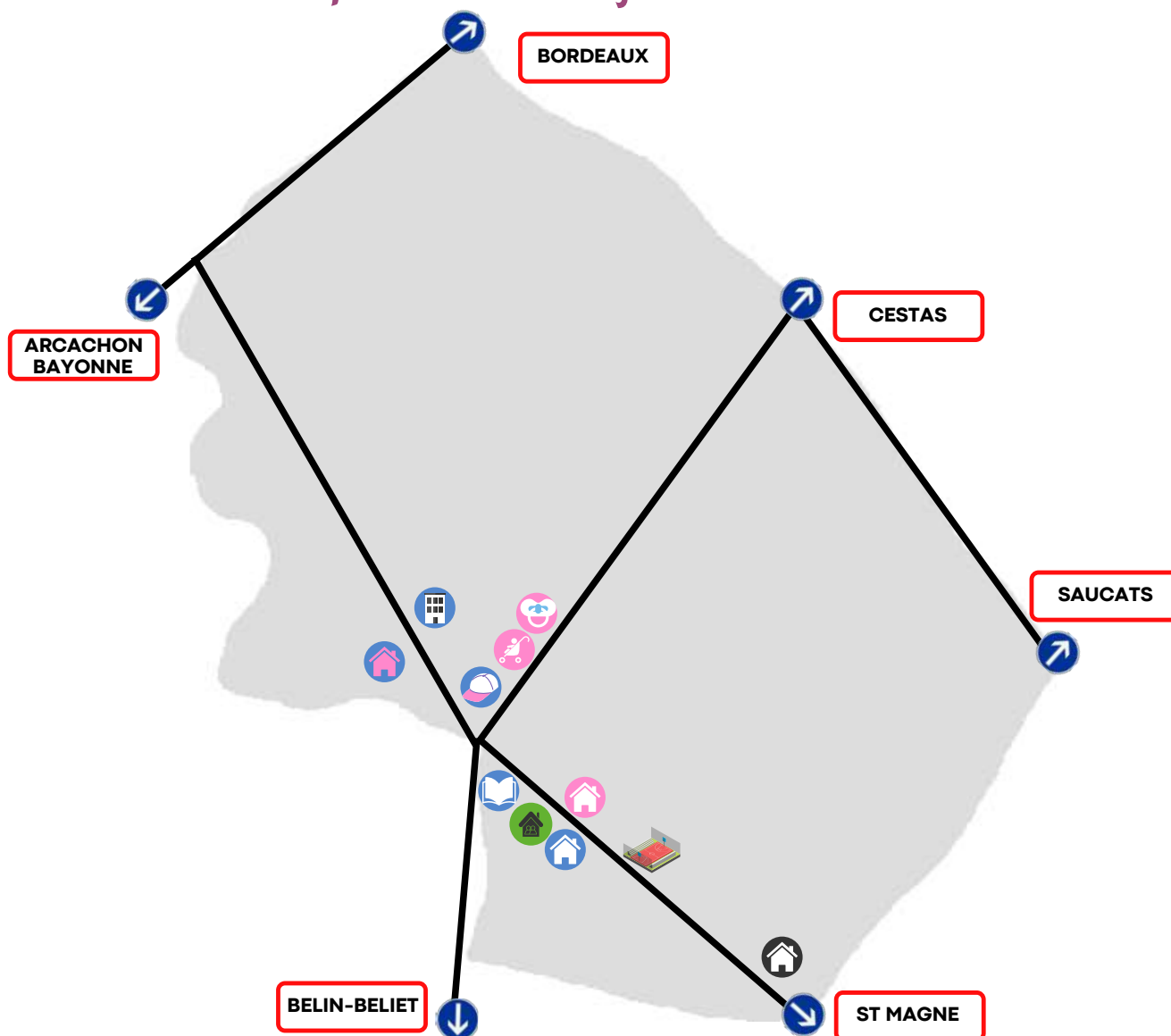
Environ 68
adolescents accueillis au sein du Point Rencontre Jeunes



Environ 50
associations présentes sur le Barp

II. L'offre éducative sur les différents temps des publics barpais

A. Carte d'implantation des services petite-enfance, enfance et jeunesse



Légende :

- | | |
|--|--|
|  : Multi-accueil "Les Fripounets" |  : École Élémentaire "Michel Ballion" |
|  : Relais Petite Enfance |  : Collège/Lycée en construction |
|  : Ecole Maternelle "Les Lutins" |  : Point Rencontre Jeunes |
|  : Groupe scolaire "Lou Pin Bert" |  : Maison de l'Animation |
|  : Esplanade "Michel Villenave" |  : Médiathèque |
|  : Ancienne Ecole "Jean de la Fontaine" | |

B. Organisation du temps scolaire, périscolaire et extrascolaire

Semaines scolaires					
	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi Vendredi
Petite Enfance		Accueil dans le multi-accueil "Les Fripounets" de 7h30 à 18h30			
Maternelles et Élémentaires	7h-8h30	APS		Accueil de loisirs périscolaire	APS
	8h30-12h	Temps scolaire			Temps scolaire
	12h-13h30	Temps méridien			Temps méridien
	13h30-16h	Temps scolaire			Temps scolaire
	16h-19h	APS		APS	
Collège	Horaires variables entre 8h et 18h	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
	APS PRJ				
	17h-19h		APS PRJ	APS PRJ	
Lycée	Horaires variables entre 8h et 18h	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
	APS PRJ (jusqu'à 17 ans)				
	17h-19h		APS PRJ (jusqu'à 17 ans)	APS PRJ (jusqu'à 17 ans)	

Semaines extrascolaires				
	Horaires	Samedis	Petites vacances	Vacances estivales
Petite Enfance	7h30-18h30		Multi-accueil "Les Fripounets" ouvert sauf une semaine entre Noël et le jour de l'an	Multi-accueil "Les Fripounets" ouvert sauf 3 semaines au mois d'août
Enfance (3-11 ans)	7h-19h		Accueil de loisirs ouvert sauf une semaine entre Noël et jour de l'an	Ouvert durant toute la période
	19h-22h		Veillées occasionnelles	Veillées occasionnelles
	22h-8h		Nuitées occasionnelles	Nuitées occasionnelles
	Entre 3 et 5 jours			Mini-camps
Jeunesse (11-17 ans)	14h-19h	Ouvert tous les samedis en période scolaire		
			PRJ ouvert toutes les semaines du lundi au vendredi	PRJ ouvert toutes les semaines du lundi au vendredi
	19h-23h		Veillées occasionnelles	Veillées occasionnelles
	22h-8h		Nuitées occasionnelles	Nuitées occasionnelles
	Entre 3 et 5 jours			Mini-camps

Légende :

 : Temps à la charge de l'Education Nationale

 : Temps à la charge de la Mairie du Barp

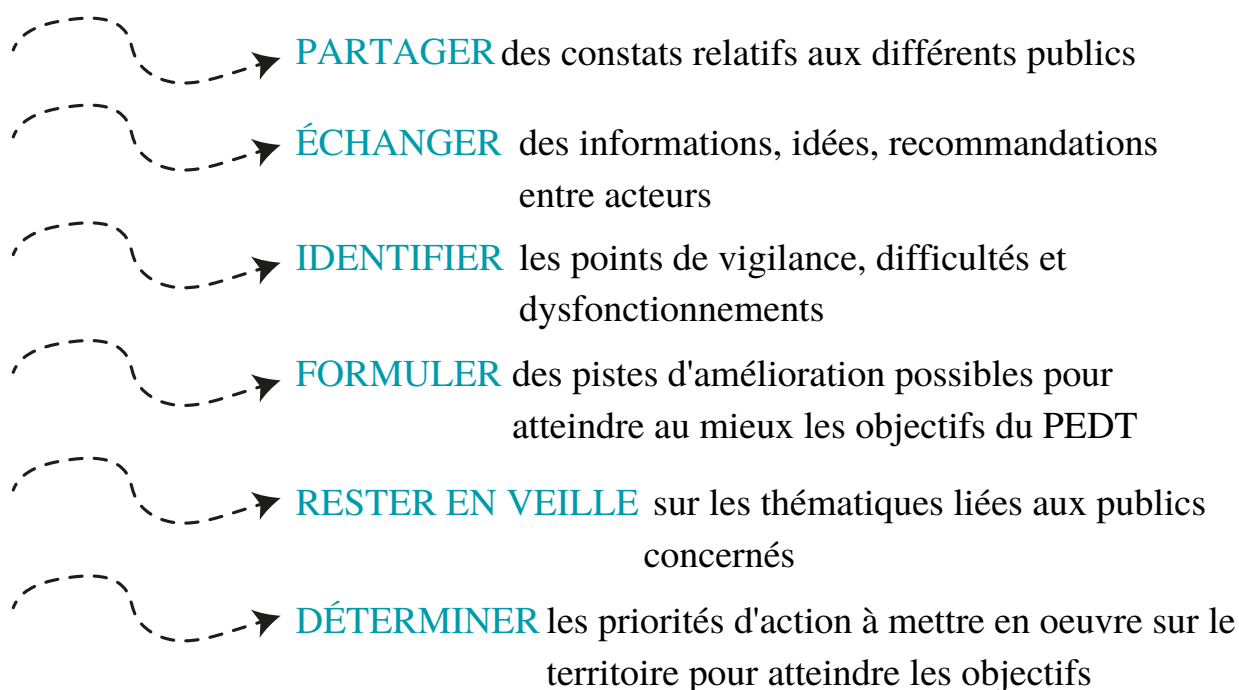
 : Multi-accueil à la charge de la Mairie du Barp

III. Les ambitions éducatives pour Le Barp

A. Organisation, suivi et pilotage

Ce PEDT rassemble les acteurs de la communauté éducative, du multi-accueil au point rencontre jeunes, y compris du secteur associatif, autour de valeurs communes et de principes partagés, au service de la réussite éducative, l'épanouissement et le bien-être de tous les enfants, adolescents et jeunes adultes. Pour renforcer l'appropriation du PEDT, construire sa déclinaison opérationnelle, une démarche participative a été adoptée pour l'élaborer et lui associer des plans d'action en fonction des orientations éducatives définies. Les partenaires ont veillé à sa cohérence avec d'autres cadres d'intervention (Plan Mercredi, Convention Territoriale Globale, etc.) et le PEDT constitue le cadre de référence partagé pour les 3 années à venir.

Pour un PEDT mieux approprié par l'ensemble des acteurs éducatifs, plus opérationnel, les partenaires ont décidé de mettre en place un comité de pilotage dont le rôle principal est d'atteindre l'objectif de complémentarité et de cohérence entre les différents temps éducatifs. Il ne s'agit pas d'une instance lourde de décision mais plutôt d'une structure d'échanges entre les différents acteurs visant à :





Comité de pilotage (CoPil)

3 à 4 réunions par an

Animation : Coordinateur Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Participants :

- Ville du Barp : Maire ou élu délégué à la Jeunesse et l'Éducation, techniciens petite enfance, enfance et jeunesse
- Institutions : CAF 33 , SDJES 33, PMI 33
- Education Nationale : Directeurs des écoles du Barp
- Associations : Associations de parents d'élèves et technicien à la vie associative et culturelle
- Autres : Des acteurs éducatifs peuvent être conviés (associations, organismes, etc.) selon les thèmes abordés



Focus - La démarche de renouvellement du PEDT 2022-2025

La démarche de renouvellement du PEDT a été impulsée le 14 avril 2022 avec la mise en place d'un CoPil. À l'occasion de ce CoPil, une évaluation du PEDT précédent (2018-2021) et la définition des attentes du prochain PEDT par les acteurs éducatifs ont été effectuées. Aussi, 4 axes de développement ont été identifiés par le CoPil permettant de définir les intentions éducatives de la commune du Barp pour les trois prochaines années. Par la suite, des groupes de travail se sont réunis pour travailler sur un plan d'action par axe de développement. Les plans d'action ci-dessous sont le fruit d'un travail commun réalisé du mois d'avril au mois de juillet 2022 par les acteurs éducatifs du territoire.



À retenir

Ce PEDT est élargi de la petite enfance à la jeunesse jusqu'à 25 ans pour assurer un continuum éducatif qui permette des parcours cohérents, améliorés dans leur transition à tous les Barpais de 0 à 25 ans. Il aura une durée de 3 ans de septembre 2022 à septembre 2025 permettant la construction de projets dans la durée et une démarche d'évaluation continue.

ECHEANCIER RENOUVELLEMENT PEDT 2022-2025 LE BARP

AVRIL	SEMAINE 1 4 AU 8 AVRIL	SEMAINE 2 11 AU 15 AVRIL 1ÈRE RÉUNION PLEINIÈRE	SEMAINE 3 18 AU 22 AVRIL	SEMAINE 4 25 AU 29 AVRIL	
MAI	SEMAINE 1 2 AU 6 MAI RÉUNION "VIVRE ENSEMBLE" 5 MAI	SEMAINE 2 9 AU 13 MAI	SEMAINE 3 16 AU 20 MAI 17 MAI: • RÉUNION MOBILITÉ • RÉUNION NUMÉRIQUE • RÉUNION ENVIRONNEMENT	SEMAINE 4 23 AU 27 MAI	
JUIN	SEMAINE 1 30 MAI AU 3 JUIN RÉUNION PLEINIÈRE POINT D'ETAPE	SEMAINE 2 6 AU 10 JUIN RÉUNION ENVIRONNEMENT 7 JUIN RÉUNION "VIVRE ENSEMBLE" 8 JUIN	SEMAINE 3 13 AU 17 JUIN RÉUNION ENVIRONNEMENT 14 JUIN	SEMAINE 4 20 AU 24 JUIN ENVOI DU PEDT POUR AVIS AU COPIL	SEMAINE 5 27 JUIN AU 1ER JUILLET RÉUNION PLEINIÈRE POINT D'ETAPE FINAL
JUILLET	SEMAINE 1 4 AU 8 JUILLET ENVOI DU PEDT POUR VALIDATION	SEMAINE 2 11 AU 15 JUILLET	SEMAINE 3 18 AU 22 JUILLET	SEMAINE 4 25 AU 29 JUILLET	
AOÛT	SEMAINE 1 1ER AU 5 AOÛT	SEMAINE 2 8 AU 12 AOÛT	SEMAINE 3 15 AU 19 AOÛT	SEMAINE 4 22 AU 26 AOÛT PASSAGE EN CONSEIL MUNICIPAL	SEMAINE 5 29 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE
SEPTEMBRE	SEMAINE 1 5 AU 9 SEPTEMBRE ENVOI DU PEDT AUX PARTENAIRES	SEMAINE 2 12 AU 16 SEPTEMBRE ENVOI DU PEDT AUX INSTITUTIONS	SEMAINE 3 19 AU 23 SEPTEMBRE	SEMAINE 4 26 AU 30 SEPTEMBRE	

B. Les axes éducatifs, objectifs et plans d'action

Axes

**Construire
des espaces favorables
au "vivre ensemble"**

**Favoriser la mobilité
des publics**

Objectifs

Renforcer la continuité des parcours éducatifs

Développer l'offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs accessibles à tous

Accompagner les familles dans leur fonction parentale

Sensibiliser davantage les publics à la différence

Encourager le droit aux vacances pour tous

Améliorer la sécurité aux abords des écoles

Mettre en place des actions "hors les murs"

Promouvoir les mobilités "douces"

Faciliter la mobilité des publics sur le territoire

Axes

Sensibiliser les publics aux enjeux et aux risques du numérique

Objectifs

Accompagner les publics aux "bonne pratiques" à adopter

Former à un usage responsable des outils numériques

Sensibiliser les publics à l'exposition des écrans et leur impact sur le développement des enfants

Favoriser l'éducation aux écrans

Sensibiliser les publics à la protection de l'environnement

Sensibiliser les publics aux "écogeste"

Sensibiliser les publics à la réduction des déchets

Initier les publics à agir en faveur de la biodiversité

Favoriser une prise de conscience environnementale des publics

Renforcer la préservation et la valorisation des espaces naturels du territoire



PLANS D'ACTION

Axe éducatif PEDT 2022-2025	Objectifs opérationnels	Actions à mener	Publics visés	Statut	Échéance
CONSTRUIRE DES ESPACES FAVORABLES AU « VIVRE ENSEMBLE »	Renforcer la continuité des parcours éducatifs	Permettre un accès des salles d'APS aux structures petite enfance	0 - 3 ans		2022 - 2023
		Mutualiser des intervenants entre les structures petite enfance et écoles maternelles	0 - 3 ans		2023
		Clarifier les rôles de chacun sur les transferts de responsabilité	0 - 17 ans		2022
		Renforcer la visite du collège par les CM2	10 - 12 ans		2023
		Mise en place d'un "pédibus" ou autre pour le déplacement des enfants des écoles aux activités périscolaires	0 - 11 ans		2023 - 2024
		Développer des temps "passerelle" entre CM2-6ème et PRJ	10 - 17 ans		2022 - 2023
		Renforcer des actions entre les écoles et avec le périscolaire	6 - 11 ans		2022 - 2023
		Améliorer la communication entre les acteurs éducatifs et institutionnelles	0 - 25 ans		2022
		Clarifier les temps d'aide aux devoirs	3 - 11 ans		2022 - 2023

Légende : : Existant : Existant mais à développer

: À construire

Axe éducatif PEDT 2022-2025	Objectifs opérationnels	Actions à mener	Publics visés	Statut	Échéance
CONSTRUIRE DES ESPACES FAVORABLES AU « VIVRE ENSEMBLE »	Développer l'offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs accessibles à tous	Permettre à tous l'accès à la médiathèque et ses actions	0 - 25 ans		2022
		Initier des actions "Terre de jeux 2024" dans les structures	0 - 25 ans		2022 - 2023
		Mutualiser les intervenants et les actions entre les différentes structures éducatives	0 - 25 ans		2022
		Étendre les dispositifs "jeunes culture" et "itinéraires culturels"	6 - 25 ans		2023 - 2024
		Renforcer le plan mercredi	3 - 11 ans		2022
	Sensibiliser davantage les publics à la différence	Impulser des actions avec les communes jumelées	0 - 25 ans		2023 - 2024
		Renforcer les actions sur le respect des différences	0 - 25 ans		2022 - 2023
		Impulser des actions de sensibilisation au handicap	0 - 25 ans		2023 - 2024
	Accompagner les familles dans leur fonction parentale	Mettre en place des actions autour de la parentalité (conférence, café-débat, etc.)	0 - 25 ans		2022
		Créer un LAEP	0 - 3 ans		2024 - 2025

Axe éducatif PEDT 2022-2025	Objectifs opérationnels	Actions à mener	Publics visés	Statut	Échéance
FAVORISER LA MOBILITÉ DES PUBLICS	Promouvoir les mobilités "douces"	Relancer le permis vélo, permis piéton CE2 et permis vélo CM2	CE2 - CM2		2022
		Créer des ateliers vélo participatif et solidaire	0 - 25 ans		2023 - 2024
		Mettre en place des "pédibus"	3 - 11 ans		2023 - 2024
		Sensibiliser et travailler l'inclusion des personnes en situation d'handicap au niveau de la mobilité	0 - 25 ans		2024 - 2025
		Aménagement des pistes cyclables (panneaux, carte, aménagement)	0 - 25 ans		2022 - 2025
	Encourager le droit aux vacances pour tous	Accompagner les jeunes sur le dispositif "Sac Ados"	16 - 25 ans		2022
		Orienter les familles sur les dispositifs d'aide aux départs en vacances	0 - 25 ans		2022
	Mettre en place des actions "hors les murs"	Développer le ciné-mobile	0 - 25 ans		2022 - 2023
		Animation flash / Tuk tuk jeunes	11 - 25 ans		2022 - 2025
		Mettre en place une carte jeunes ou famille	0 - 25 ans		2023 - 2024
	Faciliter la mobilité des publics sur le territoire	Appuyer la création d'une liaison "Hostens-Marcheprime" notamment estival OU "Le Barp-Marcheprime"	0 - 25 ans		2024 - 2025
		Bourse aux permis de conduire	16 - 25 ans		2023 - 2025
	Améliorer la sécurité aux abords des écoles	Mise en place des "Papy et Mamie trafic" ou "Ange gardien"	3 - 11 ans		2023 - 2024

Légende :  : Existant  : Existant mais à développer

 : À construire

Axe éducatif PEDT 2022-2025	Objectifs opérationnels	Actions à mener	Publics visés	Statut	Échéance
SENSIBILISER LES PUBLICS AUX ENJEUX ET AUX RISQUES DU NUMERIQUE	Accompagner les publics aux "bonne pratiques" à adopter	Acquérir une valise pédagogique de la CAF et prévoir des expositions et jeux ludiques	0 - 25 ans		2023
		Information Jeunesse sur le territoire	11 - 25 ans		2022 - 2023
		Informers les publics sur les applications de contrôle et de régulation des temps d'écran	0 - 25 ans		2023 - 2024
	Former à un usage responsable des outils numériques	Mettre en place des temps d'intervention par des spécialistes sur les structures éducatives	0 - 17 ans		2023
		Utiliser des supports de sensibilisation sur les structures éducatives de type "présentation de films"	0 - 25 ans		2023
	Sensibiliser à l'exposition des écrans	Mettre en place le défi "24h sans écran"	0 - 25 ans		2024
		Promouvoir le "droit à l'ennui"	0 - 11 ans		2023
	Favoriser l'éducation aux écrans	Installer des Tableaux Blanc Interactif (TBI) dans les classes maternelles	3 - 6 ans		2024
		Mettre en place des temps d'initiation à la robotique	6 - 11 ans		2025
		Installer un équipement informatique dans les écoles	3 - 11 ans		2024 - 2025
		Développer les classes informatiques mobiles	6 - 11 ans		2024

Axe éducatif PEDT 2022-2025	Objectifs opérationnels	Actions à mener	Publics visés	Statut	Échéance
SENSIBILISER LES PUBLICS À LA PROTECTION DE L'ENVIRON- NEMENT	Sensibiliser aux "éco geste"	Création d'un personnage mascotte porteur de message sensibilisant les publics aux écogestes	0 - 25 ans		2022 - 2023
		Inciter les publics à trier davantage en rendant le mobiliers urbain et les poubelles plus esthétiques	0 - 25 ans		2023
	Sensibiliser à la réduction des déchets	Mettre en place une opération de nettoyage citoyen	0 - 25 ans		2023 - 2024
		Mettre en place des actions de troc ou de collecte solidaire	0 - 25 ans		2023 - 2024
	Initier les publics à agir en faveur de la biodiversité	Réaliser et entretenir, avec les publics, des espaces favorisant la biodiversité (jardin partagé, végétalisation, hôtel à insectes)	0 - 17 ans		2022 - 2023
		Mettre en place des actions ponctuelles (exposition, atelier, animation) valorisant la préservation de la biodiversité	0 - 25 ans		2023 - 2024
	Favoriser une prise de conscience environnementale des publics	Impulser des actions limitant l'impact écologique (récupérateur d'eau, compostage)	0 - 17 ans		2022 - 2023
		Acquérir une valise pédagogique de la CAF et prévoir des temps de sensibilisation auprès des publics	0 - 17 ans		2023
	Renforcer la préservation et la valorisation des espaces naturels du territoire	Valoriser et sécuriser le patrimoine arboré	0 - 25 ans		2023 - 2024
		Maîtriser la végétation aux abords des structures	0 - 17 ans		2022 - 2023
		Mettre en place des animations valorisant les espaces naturels du territoire (Land Art, décoration)	0 - 17 ans		2022 - 2023

Légende : : Existant : Existant mais à développer

: À construire

IV. Une démarche d'évaluation continue

La démarche d'évaluation en continu initiée vise à accompagner de façon continue l'appropriation des objectifs et permet d'ajuster les actions mises en oeuvre. Cette démarche se veut :

 **PROGRESSIVE** : la culture d'évaluation en continu au sein des acteurs éducatifs permettra de construire progressivement des indicateurs communs

 **PARTAGÉE** : l'évaluation devra associer les enfants et familles. Aussi, elle fera l'objet d'un échange en continu entre les partenaires

 **OPÉRATIONNELLE** : l'évaluation en continu privilégiera des indicateurs pertinents, clairement définis.

Pour chaque axe éducatif, des actions à mener ont été identifiées par les acteurs éducatifs. Ces actions peuvent évoluer au gré des besoins du public, en revanche, chaque action initiée devra faire l'objet d'une évaluation par les acteurs éducatifs. L'évaluation devra s'appuyer sur des indicateurs aussi bien quantitatifs que qualitatifs.



Projet Éducatif de Territoire - Le Barp

2022 - 2025
